

DEMANDE DE DIAGNOSTIC SPANC

SUR UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Toutes les rubriques doivent être renseignées

Cadre 1 - Demande de diagnostic d'une installation d'assainissement non collectif

Je soussigné(e), le propriétaire :		Nom :	Prénom :
		Indivision :	
Téléphone :		Email :	
Demeurant :	N° :	Rue :	
	Code postal :	Commune :	

type de contrôle :

Contrôle dans le cadre d'une vente immobilière ☐

contrôle réalisation : ☐

Autres (préciser) : ☐

Sollicite le service de l' Assainissement Non Collectif (SPANC) de la collectivité pour le contrôle du système d'ANC , en vue d'établir un certificat pour la (ma) propriété sise :

N° : Rue : Appartement :

Code postal : Commune :

N° de parcelle : Section : et Numéro :

Rayer les mentions inutiles :

Type d'habitation : maison individuelle appartement en toute propriété en copropriété autre (précisez) :

Autres informations qu'il vous semble utile de nous communiquer :

Personne présente lors de l'enquête pour permettre l'accès à l'installation

Nom : N° Téléphone : Mail :

Qualité (Précisez) :

Adresse du demandeur après la vente de la propriété :	Nom Prénom de l'Acquéreur (si connu) :
	Mail :

Notaire chargé de la cession du bien Nom :

Mail (obligatoire) :

Seule l'entreprise SOGEDO est autorisée à réaliser les contrôles d'ANC

Cadre 2 - Engagement de paiement

Les contrôles ont été fixés par délibération aux montants suivants :

→ Contrôle vente : 115 € TTC

→ Contrôle Réalisation : 130 € TTC

Comment régler votre facture → a réception de l'avis de sommes à payer du Trésor Public.

Avis de sommes à payer (ASAP) – TIPI vous avez la possibilité de régler directement par Internet votre ASAP. Pour ce faire, connectez-vous à l'adresse internet : www.payfip.gouv.fr Munissez-vous de votre avis de sommes à payer et de votre carte bancaire et suivez les instructions du site Internet.

Par chèque Envoyez votre chèque, libellez-le à l'ordre du Trésor public et joignez-y le coupon découplable, sans aucun autre document au : CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES 94974 CRETEIL CEDEX 9

En espèces À réception de votre facture, réglez en espèces (dans la limite de 3 000 €) auprès du guichet du comptable public, en vous munissant de votre facture, à l'adresse suivante : Centre des finances Publiques SGC TRESORERIE COLLECTIVITES 69 Route de Riottier - 69665 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Je soussigné(e), (nom et prénom de la personne qui aura à s'acquitter du paiement)* :

Adresse :

N° SIRET (pour les personnes morales) :

*(pour les établissements, sociétés et entreprises, indiquez le nom et la qualité de la personne habilitée)

☐ M'engage à transmettre le rapport a qui de droit (notaire, acquéreurs, ...)

☐ A payer la facture dès réception du titre du trésor public.

Fait à : Le : Signature et cachet :